

Election du Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 23 Septembre 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle des fêtes de Le Parcq, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 15 Septembre 2020.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier, Monsieur Steve Pringarbe,** Monsieur Reynald Denoëux, Monsieur Serge Gotterand et Monsieur André Ponchel délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval,** Monsieur Claude Coquart, Monsieur Lionel Boitel, Monsieur Jean-Marie Tinchon et Monsieur Bernard Finke délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Nicolas Pichonnier** et Monsieur Pascal Legrand délégués représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut** délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout,** et **Monsieur Richard Skowron** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez, Monsieur Michel Destombe** et Monsieur Christophe Deloraine délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier, Monsieur Dominique Dufossé,** Monsieur Eric Roussel et Madame Martine Botte délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer, Monsieur Claude Patte et Monsieur Guy Taeck** délégués représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Thierry Poillet, délégué représentant la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois; Monsieur Christophe Lagniez représentant la Communauté de Communes Sud-Artois; Monsieur Claude Hertault délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 35

- Titulaires : 25
- Suppléant : 10

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 26

- Titulaires : 25
- Suppléant : 1

Sous la Présidence de Monsieur Richard Skowron, doyen des membres de l'assemblée,
Vu le renouvellement des Conseils Communautaires,
Vu le renouvellement des membres délégués au syndicat Mixte Canche et Authie

Il est procédé à l'élection du Président :

Monsieur Yves Gille est candidat à la présidence :

Nombre de votants : 26

Nombre de votes : 26

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nul : 0

Nombre de suffrages exprimés pour Monsieur Yves Gille : 25

Monsieur Yves Gille est élu Président du Syndicat Mixte à la majorité absolue au 1^{er} tour.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 09/10/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/10/2020



REÇU LE

12 OCT. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

Yves Gille
Président du Symcéa

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Election des Vice-Présidents

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 23 Septembre 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle des fêtes de Le Parcq, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 15 Septembre 2020.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier, Monsieur Steve Pringarbe,** Monsieur Reynald Denoeux, Monsieur Serge Gotterand et Monsieur André Ponchel délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval,** Monsieur Claude Coquart, Monsieur Lionel Boitel, Monsieur Jean-Marie Tinchon et Monsieur Bernard Finke délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Nicolas Pichonnier** et Monsieur Pascal Legrand délégués représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut** délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout,** et **Monsieur Richard Skowron** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine** délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier, Monsieur Dominique Dufossé,** Monsieur Eric Roussel et Madame Martine Botte délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer, Monsieur Claude Patte et Monsieur Guy Taeck** délégués représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Thierry Poillet, délégué représentant la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois; Monsieur Christophe Lagniez représentant la Communauté de Communes Sud-Artois; Monsieur Claude Hertault délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 35

- Titulaires : 25
- Suppléant : 10

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 26

- Titulaires : 25
- Suppléant : 1

Monsieur Yves Gille élu Président, rappelle qu'en application de l'article L5211-10 du CGCT, le syndicat doit disposer au minimum d'un Vice-Président et au maximum d'un nombre correspondant à 20% de l'effectif total. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, le syndicat disposait, à ce jour, de 3 Vice-Présidents.

Au vu de ces éléments, le Président propose de fixer à 3 le nombre de Vice-Présidents.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de fixer à 3 le nombre de vice-présidents

Monsieur Yves Gille propose 3 délégations :

- Un 1^{er} Vice-Président chargé de la « Maitrise des eaux de ruissellement et gestion des ouvrages d'hydraulique douce » ;
- Un 2nd Vice-président chargé de « l'entretien et de la restauration des milieux aquatiques » ;
- Un 3^{ème} Vice-président chargé des « Finances et Ressources humaines ».

- **Election du Premier Vice-Président « Maitrise des eaux de ruissellement et gestion des ouvrages d'hydraulique douce » ;**

Candidat : Monsieur Philippe Fourcroy

Nombre de votes : 26

Nombre de bulletins blancs : 6

Nombre de bulletins à un délégué non candidat : 2

Nombre de suffrages exprimés: 18

Monsieur Philippe Fourcroy ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour, a été proclamé Premier Vice-Président et a été immédiatement installé.

- **Election du Second Vice-Président « Entretien et Restauration des milieux aquatiques » ;**

Candidat : Monsieur Marcel Leclercq

Nombre de votes : 26

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés: 24

Monsieur Marcel Leclercq ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour, a été proclamé deuxième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du Troisième Vice-Président « Finances et Ressources humaines ».

Candidat : Monsieur Francis Petit

Nombre de votes : 26

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés: 24

Monsieur Francis Petit ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour, a été proclamé troisième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 09/10/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/10/2020



REÇU LE

12 OCT. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Yves Gille

Président du Symcéa

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Indemnités de fonctions du Président et des Vice-Présidents

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 23 Septembre 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle des fêtes de Le Parcq, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 15 Septembre 2020.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier, Monsieur Steve Pringarbe,** Monsieur Reynald Denoëux, Monsieur Serge Gotterand et Monsieur André Ponchel délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval,** Monsieur Claude Coquart, Monsieur Lionel Boitel, Monsieur Jean-Marie Tinchon et Monsieur Bernard Finke délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Nicolas Pichonnier et Monsieur Pascal Legrand** délégués représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut** délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout, et Monsieur Richard Skowron** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine** délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier Monsieur Dominique Dufossé,** Monsieur Eric Roussel et Madame Martine Botte délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer, Monsieur Claude Patte et Monsieur Guy Tæck** délégués représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Thierry Poillet, délégué représentant la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Christophe Lagniez représentant la Communauté de Communes Sud-Artois ; Monsieur Claude Hertault délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 35

- Titulaires : 25
- Suppléant : 10

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 26

- Titulaires : 25
- Suppléant : 1

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses article L2123-20 à L2123-24 ;

Vu la délibération du conseil syndical du 31 Janvier 2019 relative aux indemnités de fonctions des élus ;

Vu le tableau annexé des indemnités des élus ;

Sur le rapport de Monsieur le Président

DECIDE d'appliquer à compter du 23 Septembre 2020, 100% de l'indice Brut Terminal de la fonction publique pour le calcul des indemnités des élus,

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte l'application des taux aux élus.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 09/10/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/10/2020



REÇU LE

12 OCT. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Yves Gille
Président du Symbcéa

SymbcéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

TABLEAU ANNEXE

Tableau annexe à la délibération Indemnité de fonctions du Président et des Vice-Présidents

Fonctions	Nom Prénom	Taux
Président	Yves Gille	35.44% Indice Brut Terminal
1 ^{er} Vice-Président	Philippe Fourcroy	17.72% Indice Brut Terminal
2 nd Vice-Président	Marcel Leclercq	17.72% Indice Brut Terminal
3 ^{ème} Vice-Président	Francis Petit	17.72% Indice Brut Terminal

Yves Gille
Président du Symcéa

Membres du bureau

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 23 Septembre 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle des fêtes de Le Parcq, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 15 Septembre 2020.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier, Monsieur Steve Pringarbe,** Monsieur Reynald Denooux, Monsieur Serge Gotterand et Monsieur André Ponchel délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval,** Monsieur Claude Coquart, Monsieur Lionel Boitel, Monsieur Jean-Marie Tinchon et Monsieur Bernard Finke délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Nicolas Pichonnier** et Monsieur Pascal Legrand délégués représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut** délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout,** et **Monsieur Richard Skowron** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez, Monsieur Michel Destombe** et Monsieur Christophe Deloraine délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier, Monsieur Dominique Dufossé,** Monsieur Eric Roussel et Madame Martine Botte délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer, Monsieur Claude Patte et Monsieur Guy Taeck** délégués représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Thierry Poillet, délégué représentant la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois; Monsieur Christophe Lagniez représentant la Communauté de Communes Sud-Artois; Monsieur Claude Hertault délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 35

- Titulaires : 25
- Suppléant : 10

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 26

- Titulaires : 25
- Suppléant : 1



REÇU LE

12 OCT. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

EPCI	MEMBRES
Président	Yves Gille
Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois	Philippe Fourcroy
Communauté de Communes des 7 vallées	Philippe Lejosne
Communauté de Communes du Ternois	Marcel Leclercq
communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	Damien Bricout
Communauté de Communes Desvres-Samer	Marc Denavaut
Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois	Nicolas Pichonnier
Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre	Eric Kraemer
Communauté de Communes du Pays du Coquelicot	Michel Destombes
Communauté de Communes Territoire Nord-Picardie	Francis Petit
Communauté de Commune Sud-Artois	Georgette Mikolajczak

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 09/10/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/10/2020

Nomination des délégués aux Commissions Locales de l'Eau de la Canche et de l'Authie

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 23 Septembre 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle des fêtes de Le Parcq, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 15 Septembre 2020.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier, Monsieur Steve Pringarbe,** Monsieur Reynald Denoeux, Monsieur Serge Gotterand et Monsieur André Ponchel délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval,** Monsieur Claude Coquart, Monsieur Lionel Boitel, Monsieur Jean-Marie Tinchon et Monsieur Bernard Finke délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Nicolas Pichonnier** et Monsieur Pascal Legrand délégués représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut** délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout,** et **Monsieur Richard Skowron** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez, Monsieur Michel Destombe** et Monsieur Christophe Deloraine délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier, Monsieur Dominique Dufossé,** Monsieur Eric Roussel et Madame Martine Botte délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer, Monsieur Claude Patte et Monsieur Guy Taeck** délégués représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Thierry Poillet, délégué représentant la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois; Monsieur Christophe Lagniez représentant la Communauté de Communes Sud-Artois; Monsieur Claude Hertault délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 35

- Titulaires : 25
- Suppléant : 10

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 26

- Titulaires : 25
- Suppléant : 1



REÇU LE

12 OCT. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Vu l'arrêté inter-Préfectoral du 25 Novembre 2019 portant extension du périmètre aux EPCI-FP du bassin de l'Authie et modification des statuts du Syndicat Mixte Canche et Affluents ;

Il est proposé aux membres de l'assemblée de nommer **Monsieur Philippe Fourcroy**, représentant le Syndicat Mixte Canche et Authie au sein de la Commissions Locales de l'Eau Canche et **Monsieur Jean-Michel Magnier** représentant le Syndicat Mixte Canche et Authie au sein de la Commission Locale de l'Eau Authie.

Après en avoir délibéré le conseil syndical accepte les nominations.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 09/10/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/10/2020

Yves Gille
Président du Symcéa

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Nomination à la Commission d'appel d'offres

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 23 Septembre 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle des fêtes de Le Parcq, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 15 Septembre 2020.

Etaients présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier, Monsieur Steve Pringarbe,** Monsieur Reynald Denoeux, Monsieur Serge Gotterand et Monsieur André Ponchel délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval,** Monsieur Claude Coquart, Monsieur Lionel Boitel, Monsieur Jean-Marie Tinchon et Monsieur Bernard Finke délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Nicolas Pichonnier** et Monsieur Pascal Legrand délégués représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut** délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout, et Monsieur Richard Skowron** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine** délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier, Monsieur Dominique Dufossé,** Monsieur Eric Roussel et Madame Martine Botte délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer, Monsieur Claude Patte et Monsieur Guy Taeck** délégués représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Thierry Poillet, délégué représentant la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois; Monsieur Christophe Lagniez représentant la Communauté de Communes Sud-Artois; Monsieur Claude Hertault délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 35

- Titulaires : 25
- Suppléant : 10

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 26

- Titulaires : 25
- Suppléant : 1

La Commission se compose comme suit :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Francis Petit	Jean-Michel Magnier
Steve Pringarbe	Franck Parmentier
Guy Taeck	Claude Patte
Philippe Fourcroy	David Caux
Marcel Leclercq	Dominique Coquet

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de valider la composition de la Commission d'appel d'offres

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 09/10/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/10/2020



REÇU LE

12 OCT. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

Yves Gille
Président du Sycméa

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Transformation du syndicat mixte en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 23 Septembre 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt-trois septembre à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle des fêtes de Le Parcq, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 15 Septembre 2020.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier, Monsieur Steve Pringarbe,** Monsieur Reynald Denoeux, Monsieur Serge Gotterand et Monsieur André Ponchel délégués représentant la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval,** Monsieur Claude Coquart, Monsieur Lionel Boitel, Monsieur Jean-Marie Tinchon et Monsieur Bernard Finke délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Nicolas Pichonnier** et Monsieur Pascal Legrand délégués représentant de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut** délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout, et Monsieur Richard Skowron** délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine** délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magnier, Monsieur Dominique Dufossé,** Monsieur Eric Roussel et Madame Martine Botte délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer, Monsieur Claude Patte et Monsieur Guy Taeck** délégués représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Thierry Poillet, délégué représentant la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois; Monsieur Christophe Lagniez représentant la Communauté de Communes Sud-Artois; Monsieur Claude Hertault délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 35

- Titulaires : 25
- Suppléant : 10

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 26

- Titulaires : 25
- Suppléant : 1

Vu l'arrêté inter-Préfectoral du 25 Novembre 2019 portant extension du périmètre aux EPCI-FP du bassin de l'Authie et modification des statuts du Syndicat Mixte Canche et Affluents ;

Vu la délibération du conseil syndical du 10 décembre 2019 autorisant Monsieur le Président à réaliser les démarches nécessaires à la transformation du Syndicat Mixte en EPAGE ;

Considérant le dépôt du dossier de demande de transformation en EPAGE déposé par le Président du Syndicat Mixte le 7 avril 2020 (par voie dématérialisée) ;

Considérant le courrier de Monsieur le Préfet Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie du 8 juin 2020 confirmant que la demande est recevable et demandant que les CLE Canche et Authie soient sollicitées pour avis comme le prévoit la procédure de reconnaissance en EPAGE ;

Considérant l'avis favorable du 29 juin du Comité de Bassin Artois-Picardie ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Locale de l'Eau Canche du 23 juin 2020 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie du 20 juillet 2020 ;

Considérant le courrier de Monsieur le Préfet Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie du 29 juillet 2020 faisant état des avis favorables du Comité de bassin et des CLE Canche Authie mais demandant que le Syndicat Mixte prenne l'attache du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, en cours de transformation en EPAGE également afin de consolider dans les statuts, la ligne de partage des compétences et des limites de périmètre d'intervention pour les communes concernées par les deux structures ;

Il est proposé aux membres de l'assemblée de :

- Modifier l'article 1 des statuts en ajoutant le paragraphe suivant : « **Conformément aux dispositions de l'article L213-12 du Code de l'Environnement, le Syndicat Mixte Canche et Authie est un Etablissement Public d'Aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) des bassins Canche et Authie sur le périmètre défini à l'article 2, par arrêté n°... du ... du Préfet Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie** ».
- De mandater Monsieur le Président à notifier la présente délibération aux 10 EPCI-FP membres afin de solliciter leurs délibérations concordantes dans un délai de 3 mois.

Après en avoir délibéré le conseil syndical accepte la transformation du syndicat mixte en EPAGE et mandate le Président pour notifier la présente délibération aux EPCI membres.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 09/10/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/10/2020



REÇU LE

12 OCT. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

Yves Gille
Président du Symcéa

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie